

# Annexe K : Tableaux sur la transmission des infections et les mesures de précaution à prendre



Pour obtenir des conseils concernant les maladies infectieuses courantes dans les établissements de garde d'enfants et les écoles, les responsables de la santé publique du Manitoba recommande de se reporter aux tableaux de la Société canadienne de pédiatrie sur la prise en charge des infections. Veuillez vous reporter au lien suivant pour consulter les tableaux sur la prise en charge des infections : [https://soinsdenosenfants.cps.ca/uploads/wellbeings/managing\\_infections-fr\\_from\\_2008\\_WB.pdf](https://soinsdenosenfants.cps.ca/uploads/wellbeings/managing_infections-fr_from_2008_WB.pdf).

Les responsables de la santé publique peuvent avoir des exigences ou des recommandations supplémentaires ou différentes en cas d'augmentation du nombre d'infections, de foyers ou d'autres problèmes de transmission ou de maladies à déclaration obligatoire. Les exigences/recommandations des responsables de la santé publique peuvent différer de ce qui est indiqué et ces responsables peuvent également imposer d'autres mesures en plus des recommandations figurant dans ce tableau. Veuillez vous reporter au lien suivant pour voir les recommandations de Santé publique : [www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/index.fr.html).

Il peut arriver que la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections perturbe la journée d'un enfant ou d'un élève. Dans certains cas, il est important de retirer temporairement un enfant ou un élève de son milieu d'apprentissage habituel afin de réduire la propagation des microbes.